

On étudiera l'utilisation des ressources humaines et matérielles de l'Allemagne en s'inspirant des vues exprimées récemment par les chefs de la défense en Allemagne et ailleurs. Le Conseil a décidé qu'il convenait de permettre à l'Allemagne de participer à la préparation de la défense de l'Europe occidentale; ayant constaté que les puissances d'occupation étudiaient la question, il a invité le Comité de défense à formuler le plus tôt possible des recommandations concernant la façon dont l'Allemagne pourrait y participer le plus utilement.

Le communiqué annonce enfin que, conformément au principe d'alternance annuelle, la présidence du Conseil serait assurée, pendant la prochaine année, par le ministre des Affaires étrangères de Belgique, l'honorable Paul Van Zeeland.